

Depuis 2003, la politique gouvernementale de casse des services publics, pourtant garants de la réduction des inégalités sociales et territoriales et de la cohésion nationale, a conduit à la suppression de 30 000 emplois d'enseignants. Pour la rentrée 2009, il est prévu que ces suppressions touchent 5500 emplois...

Année après année, les représentants des personnels en CTP sont contraints d'égrener des chiffres, toujours négatifs et toujours inscrits dans une vision purement économique qui tend à faire oublier la dimension humaine pourtant évidente. Ainsi, pour la prochaine rentrée dans l'académie, ce sont 350 à 400 de nos collègues qui seront touchés par ces mesures.

Année après année, on a opposé à nos revendications d'augmentation ou de simple maintien des moyens existants une logique mathématique présentée comme implacable : baisse des effectifs donc baisse du nombre d'enseignants. En Eure-et-Loir cependant, après plusieurs années marquées par la baisse des effectifs, le nombre d'élèves dans les collèges repart à la hausse : 117 élèves de plus pour la rentrée 2009 (83 de prévision à prévision). Nous devrions donc nous attendre à la création d'un certain nombre de postes pour répondre à cette augmentation. Il n'en est pas question, : aucun raisonnement scientifique à l'œuvre dans les décisions du Ministère de l'Éducation Nationale, mais une entreprise idéologique de laminage de l'École Publique. Pas de créations de postes donc, pas plus que de maintien de l'existant puisque, une fois de plus, la réponse administrative est un nombre négatif : - 93,5 HP dans le second degré (ou 77 HP dans les collèges), soit la disparition de plus de 5 ETP (4 dans les collèges) !

Cette situation est inacceptable. Dans de nombreux établissements, elle va de nouveau conduire à des suppressions de postes et à l'augmentation des compléments de service, signe d'une nouvelle dégradation des conditions d'étude des nos élèves qui vont se retrouver plus nombreux par classe avec des professeurs de moins en moins disponibles.

Les conséquences sont multiples :

- Le taux d'heures par élève (H/E) départemental baisse de 0,01 (un centième), soit à effectif constant quelques heures par établissement, et ce sont encore des dispositifs d'aide et de soutien, des dédoublements, des projets... qui vont disparaître, ou des volumes horaires disciplinaires « plancher » encore plus nombreux.
- Après s'être accru de façon significative l'an passé, le taux d'heures supplémentaires se maintient à un niveau trop élevé alors que la charge de travail s'est accrue avec par exemple la mise en place du B2I ou des entretiens d'orientation en classe de 3^e. D'ailleurs d'autres dispositifs, comme les PPRE ou l'accompagnement éducatif, vont venir grossir les services de nos collègues sous forme d'HSE dès le mois de septembre 2009: ce taux annoncé d'heures supplémentaires ne les prend pas en compte. Les heures supplémentaires ne peuvent pas être une solution ; tout au plus, elles contribuent à stigmatiser l'ensemble de la profession en répandant la croyance qu'elle peut toujours plus. Nous demandons leur transformation en vrais postes.
- Enfin le dispositif départemental d'accompagnement des « projets spécifiques d'aide personnalisée » disparaît. Il permettait d'aider un certain nombre de collèges du département en abondant leur dotation (y compris en heures postes). Les difficultés que connaissaient ces établissements auraient-elles été subitement résolues ? Ou préfère-t-on renvoyer leur traitement à l'« accompagnement éducatif » en occultant ainsi les besoins réels de ces établissements en véritables moyens d'enseignement ? Pour le SNES, la prise en charge des difficultés scolaires ressort d'abord de l'activité en classe et ne peut se concevoir sans créer les conditions d'un travail efficace dans la classe.

Enfin, nous tenons à exprimer à nouveau notre inquiétude quant à la situation du remplacement qui est très problématique dans certaines disciplines. On observe un recours de plus en plus fréquent aux contractuels et aux vacataires. La situation va pas encore s'aggraver avec ce qu'on nous présente comme « l'amélioration de l'efficacité du remplacement », idée qui se résume à la suppression pure et simple de 3000 postes de TZR au niveau national. Il s'agit d'une véritable entreprise de précarisation, c'est inadmissible.

La hausse du nombre d'élèves dans les collèges du département est devenue une réalité. Avec cette nouvelle saignée budgétaire, ce sont donc bien les missions du service public d'éducation qui sont menacées. C'est pourquoi nous appelons l'ensemble des collègues à participer massivement à la journée de grève interprofessionnelle du 29 janvier.

Une dernière remarque : Nous demandons toujours à avoir le bilan des dérogations dans le cadre de l'assouplissement de la carte scolaire.